



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Madame, Monsieur,

Depuis quelques semaines, nous profitons d'un climat ensoleillé qui met en valeur notre ville.

Notre fleurissement est luxuriant et coloré, il nous invite à flâner dans les rues.

Dans le délai imparti, les entreprises (EBTP, Artemis...) ont terminé les travaux de la rue de la République et de l'avenue des Sources. Monsieur LEJEUNE aurait été tellement fier du résultat.

C'est une totale réussite, la traversée de Forges est un ravissement, nous avons maintenant à prévoir une remise en état des autres rues. De nouvelles règles de circulation sont instaurées telle la priorité aux piétons, je suis certaine qu'ensemble nous réussirons à les appliquer.

Le 30 juin dernier, le conseil municipal à l'unanimité a voté la nouvelle Délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des activités de jeux, de restaurations et d'animations pour 20 ans au sein du Casino. C'est un contrat primordial pour notre ville, nous avons négocié et obtenu un reversement de prélèvements de jeux plus important et un développement des animations.

Le centre de vaccinations installé au DOJO départemental a fonctionné tout l'été grâce aux personnels soignants et aux bénévoles, qu'ils en soient tous remerciés. Pour prendre en charge la 3ème injection, le centre de vaccinations reste ouvert pour encore quelques mois.

C'est la rentrée pour nos enfants, ils ont retrouvé leur établissement et leurs professeurs, souhaitons-leur de vivre une année scolaire la plus normale possible.

Les 2 et 3 octobre, c'est la fête Brévière, la fête patronale de Forges-les-Eaux. Les animations seront nombreuses et variées (voir le programme en page suivante). Dans le respect des règles sanitaires, j'espère vous y retrouver, c'est un week-end de joie et de partage pour petits et grands.

Tous les services de la mairie sont en action pour répondre le plus rapidement possible à vos demandes, ainsi que l'équipe des élus, vous pouvez compter sur nous.

**Christine LESUEUR**

Maire de Forges les Eaux

1ère Vice-Présidente de la Communauté de Communes des 4 Rivières

Directrice de la publication :  
**Christine LESUEUR**

Conception :  
Service communication

Impression : IC4 imprimerie  
02 32 89 04 70



## > ENVIRONNEMENT

La ville de Forges les Eaux, engagée « zéro phyto » n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses trottoirs, de sa voirie et de ses espaces verts en général, par souci d'écologie et par respect de la loi Labbé, interdisant l'usage des pesticides.

Depuis l'abandon de ces produits, et comme dans de très nombreuses villes et villages, les plantes invasives créent la polémique dans nos cimetières et nos rues. Avant, c'était simple, les produits chimiques faisaient tout disparaître. Seulement, la réglementation a changé, les désherbants ne sont plus employés, car ils s'infiltrent dans les sous-sols et polluent les eaux souterraines. Respecter ces obligations, constitue une réelle avancée et un réel engagement pour la protection de l'environnement et surtout pour la santé des professionnels des espaces verts comme des citoyens.

Toutes les surfaces (voirie, trottoirs et massifs) sont désormais désherbées uniquement manuellement. Cette nouvelle gestion des espaces nécessite un temps d'intervention très chronophage, à une période où les agents prennent leurs congés d'été, et c'est bien normal.

Sans produits chimiques, la nature reprend ses droits. Et, si comme cette année, la météo est défavorable, les herbes deviennent très rapidement envahissantes. La municipalité, aidée du service des espaces verts, travaille à gérer au mieux ces nouvelles contraintes. Il faut trouver un calendrier d'intervention optimal selon les saisons et des méthodes de désherbages alternatives adaptées et efficaces.

### **Le Fossé**

Depuis le 1er Septembre le chemin pédestre qui relie la mare Anson au centre du fossé (rue du Beau Lieu) est à nouveau praticable. Il a été remis en état par une équipe de l'association Education et Formation, encadrée par Monsieur DECLERCQ. Après un parcours de vie chaotique, ces personnes, en insertion professionnelle, reprennent le chemin du travail.

Il reste quelques améliorations à apporter dans les semaines à venir, à suivre...



## > ACTION SOCIALE

### **Le Service d'Aide à Domicile recrute des AUXILIAIRES DE VIE**

Contact au 02 32 89 97 33

### **Forges les Eaux : «Senior» à partir de 70 ans**

Considérant que les « seniors » se distinguent maintenant à partir de 70 ans, le Conseil d'Administration du CCAS a décidé de s'accorder à cette évolution. A partir de cette année, le repas des aînés offert par le Domaine de Forges et le CCAS sera proposé aux personnes de plus de 70 ans. De même, le traditionnel colis de Noël (pour les plus de 70 ans), est remplacé par un bon d'achat à dépenser chez les commerçants de Forges les Eaux.

## > VIE MUNICIPALE

### Stationnement

Pour permettre à chacun de se rendre facilement chez les commerçants de proximité, le stationnement est réglementé ZONE BLEUE, dans le centre de Forges les Eaux. L'utilisation du disque est donc obligatoire du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 13h, sur les places tracées en bleu, autorisant un stationnement d'1h30 au maximum sur la place Brévière et de 30 minutes rue de la République, rue Rebours Mutel, rue Albert Bochet, rue du Général de Gaulle et rue des Docteurs Cisseville. En cas de non-respect, la verbalisation pourra s'élever à 35 €.

La municipalité vous offre des disques bleus de stationnement, à l'accueil de la mairie et chez vos commerçants.



#### Comment utiliser le disque :

*En arrivant l'automobiliste doit relever l'heure. La flèche du disque doit être positionnée sur le trait suivant l'heure exacte d'arrivée. Ainsi, il faut mentionner 10h30 pour une arrivée à 10h15 ou 16h00 pour une arrivée à 15h31, par exemple. Une fois que cet horaire est réglé, le conducteur doit placer son disque de stationnement sur la face interne du pare-brise. Il est impératif que le disque soit bien visible afin d'éviter toute contravention.*

### Ramassage des déchets verts

Peu de villes proposent un ramassage des déchets verts, puisque les déchetteries sont ouvertes au public. Pour que ce service offert par la commune se déroule au mieux, voici un rappel des règles de bon usage :

AUTORISÉ	INTERDIT
Conteneurs	Déchets en vrac
Poubelles	Big bag
Fagots	Sacs poubelle
Contenants de moins de 20 kg	Contenants de plus de 20 kg

Les déchets verts seront ramassés jusqu'au mercredi 24 novembre 2021.

Il est recommandé de sortir les déchets la veille au soir.

**FORGES LES-EAUX** **CENTRE DE LOISIRS**  
**3/12 ANS**  
**DU 25 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE 2021**  
**Nouveau : GARDERIE JUSQU'À 18H**

**FORGES LES-EAUX** **CENTRE DE LOISIRS**  
**Nouveaux horaires : 13h30 à 17h30**  
**MERCREDI (périodes scolaires) 6 à 12 ans**  
**NOUVELLES ACTIVITÉS CHAQUE MERCREDI**

Retrouvez toutes les actualités sur la page Facebook «Jeunesse et Sports»  
Contact : 02 35 09 21 68 / [service.jeunesse.sport.forgesleseaux@wanadoo.fr](mailto:service.jeunesse.sport.forgesleseaux@wanadoo.fr)

## EN CHIFFRES

**2 152**

élèves inscrits dans les établissements scolaires de Forges les Eaux

Ecole M Couturier : 87

Ecole E Anne : 162

Ecole M Decorde : 77

Ecole Sacré Coeur : 162

Collège St Exupéry : 555

Lycée Delamare Deboutteville : 999

Maison Familiale

et Rurale : 110

**4 436**

tonnes de matériaux utilisés (graves, enrobés noirs et rouges) pour la réfection de la voirie et des trottoirs rue de la République et avenue des Sources

**403**

mètres linéaires de trames pavées sur les trottoirs

**273**

mètres carrés de pavés en grès utilisés sur les entrées

02 32 89 94 20  
[mairie@forgesleseaux.fr](mailto:mairie@forgesleseaux.fr)

## > Evénements à venir *(Sous réserve des conditions sanitaires)*

### Fête Brévière

Fête foraine

du Vendredi 1er au lundi 4 Octobre

Braderie des commerçants

Samedi 2 et dimanche 3 Octobre

Soirée spectacles « Election de Miss Forges et ses Dauphines » Samedi 2 Octobre

Espace de Forges à 21 h - Billeterie : Office de Tourisme *(Pass Sanitaire obligatoire)*

Adultes : 10 € / Enfants - 12 ans : 5 €

Foire à tout

Dimanche 3 Octobre

Défilé de la « Fête Brévière »

Dimanche 3 Octobre

de 15h à 17h en centre-ville

Opération « Achats remboursés »

du Vendredi 1er au dimanche 10 Octobre

organisée par l'Union Commerciale et Artisanale

Exposition photos «Le Pont Neuf emballé par Christo»

Sam 2 et dim 3 Octobre

Halle au beurre de 10h à 18h

Journée Nationale du Commerce de Proximité

Samedi 9 Octobre

La Danse d'Emma - Compagnie «Impressionne moi»

Sam 23 et dim 24 Octobre

Théâtre municipal à 15 h – Réservation à l'Office de Tourisme

Aqua-ado « spécial Halloween »

Samedi 30 Octobre

Espace Hugues Duboscq à 17h

Marché de Noël

Dimanche 5 Décembre

Halle Baltard de 9h à 18h

Saint Eloi - Fête des Artisans

Dimanche 5 Décembre

«Décore ta piscine pour Noël»

1er au 30 Décembre

par les enfants des écoles de natation et les scolaires

Baptême de plongée sur réservation au 02 35 09 93 25

Dimanche 12 Décembre

Espace Hugues Duboscq de 8h30 à 12h

**LE PASS SANITAIRE SERA OBLIGATOIRE POUR CERTAINES MANIFESTATIONS**

## L'ESPACE DE FORGES

Forges-Les-Eaux

 <p>14 OCT 2021</p>	 <p>20 OCT 2021</p>	 <p>12 NOV 2021</p>	 <p>14 NOV 2021</p>
--	--	---	--

[www.espacedeforges.fr](http://www.espacedeforges.fr) | 02 32 89 80 80 | Points de Ventes Habituels | [facebook/espacedeforges](https://facebook.com/espacedeforges)